

**CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE**

**VILLE DE
RUEIL-MALMAISON**

OBJET :

Approbation du compte-rendu synthétique de la séance du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 4 avril 2023

DATE DE CONVOCATION

26 mai 2023

NOMBRE DE MEMBRES

EN EXERCICE __ 17 __

PRESENTS __ 13 __

VOTANT __ 14 __

La Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale certifie avoir fait publier sur le site internet de la Ville la délibération ci-contre et qu'il n'a été fait aucune observation.

Le 12 juin 2023

**BLANDINE
CHANCERELLE**

Adjointe au Maire déléguée
aux Affaires Sociales,
Familiales et aux Seniors
Vice-Présidente du
C. C. A. S.

N°

2023

DEL2023/28

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

L'an deux mille vingt trois,
Le premier juin à dix-huit heures trente,
Le Conseil d'Administration composé de dix sept membres, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame BLANDINE CHANCERELLE, Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale.

Étaient présents : Mesdames ROUBINET, CHANCERELLE, MONOT, BERNARD, JOLY, DESCHEEMAEKER, SAVARY, NOEL, Messieurs MORIN, de MARION, de GALARD, SEMPERE, DEFRANCESCO,

Étaient excusés : Mesdames HAMZA, BECKER, Monsieur OLLIER.

Pouvoir : de Madame Sylvie HALIPRÉ à Monsieur JEAN-PIERRE MORIN.

Formant la majorité des membres en exercice.

Marie-Pierre Avril est nommée Secrétaire de séance.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'action sociale et des familles,

Vu le procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 4 avril 2023,

CONSIDERANT que le procès-verbal doit être approuvé par les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

La Vice-Présidente invite les membres de l'Assemblée à délibérer,

L'ASSEMBLEE,

Après avoir entendu les explications de la Vice-Présidente et sur sa proposition,

APPROUVE le compte rendu synthétique de la séance du Conseil d'Administration du 4 avril 2023,

Nombre de suffrages exprimés :

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

ADOpte À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus indiqués et ont signé les membres présents.

Délibération transmise en
préfecture le 9 juin 2023
N° identifiant : 92-269200507-
20230601-lmc145565-DE-1-1

BLANDINE CHANCERELLE
Adjointe au Maire déléguée aux
Affaires Sociales, Familiales et
aux Seniors
Vice-Présidente du
C. C. A. S.